

Visite d'agrément - Parlons Qualité-Sécurité!

Par Sylvie De Champlain, Agente de planification, de programmation et de recherche/Amélioration continue de la qualité
Direction générale



Dans le cadre du cycle d'agrément 2018-2023, c'est du 22 au 27 septembre que s'est tenue la première visite d'évaluation du CRSSS de la Baie-James. Les résultats qualitatifs furent dévoilés lors d'une séance synthèse tenue le 27 septembre, alors que plus de 80 personnes y assistaient de partout dans la région. Six visiteurs, des pairs du réseau de la santé, ont parcouru quatre de nos installations soit les Centres de santé de Chibougamau, René-Ricard, Lebel et Isle-Dieu, et ce, afin de procéder à l'évaluation de plus de 1560 critères et 32 pratiques organisationnelles requises (POR).

Rappelons les normes évaluées (séquences 1 et 2) :

- Gouvernance et Leadership (planification et conception des services, gestion de la qualité, capital humain, gestion des ressources, communications, etc.);
- Programmes-services (santé publique, santé mentale et dépendance, service jeunesse);
- Normes transversales (gestion des médicaments, prévention et contrôle des infections, retraitement des dispositifs médicaux réutilisables).

C'est avec succès que toutes les directions, le personnel, les partenaires et la clientèle contactés ont répondu présents. Des

écoles, un centre de petite enfance, des services d'urgence des municipalités et des organismes communautaires furent contactés et leur participation reconnue. Lors de la séance synthèse, voici les observations générales mentionnées :

Succès :

- Mobilisation et engagement des équipes en regard des clientèles desservies;
- Engagement vers l'amélioration continue de la qualité;
- Gestion de proximité;
- Mobilisation des équipes en lien avec l'agrément;
- Propreté des lieux physiques.

Défis :

- Accessibilité aux services régionaux;
- Maintien de la capacité d'adaptation des équipes aux divers changements;
- Informatisation du dossier patient;
- Main d'œuvre;
- Soutien informatique aux équipes.

D'ici 30 jours, deux rapports nous parviendront pour chacune des séquences. Les équipes seront rencontrées et encouragées dans la poursuite de leur plan d'amélioration.

La séquence 3, touchant les programmes Santé physique et Services généraux, débutera dès novembre en vue de la prochaine visite annoncée pour 2020.

Nous tenons à remercier tous les participants et collaborateurs pour leur précieuse contribution. Merci de faire équipe dans l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des services offerts! ♦



Table des matières

- Visite d'agrément – Parlons Qualité-Sécurité!.....1
- Erratum.....2
- Réalisation en santé et sécurité au travail (SST) au CS Isle-Dieu.....3
- La nuit des sans-abris.....4
- Dîner avec les familles et les résidents du milieu de vie à Lebel-sur-Quévillon.....5
- Un nouveau conseil d'administration pour le CRSSS de la Baie-James.....5
- L'approche patient partenaire et l'éthique relationnelle.....7
- L'envers de la médaille à la pauvreté.....8
- Vaccination contre l'influenza pour les travailleurs de la santé.....9
- Le transport adapté connaît présentement une restructuration importante.....10
- Le point sur le CHSLD Boréal.....10
- Le Mirador des Marmots déménage.....12
- Portail du comité de soutien administratif du CRSSS de la Baie-James.....12
- Nouveaux arrivants : Camille Rollin et Jonathan Fraser, infirmiers à Lebel-sur-Quévillon.....13
- Le CRSSS de la Baie-James fait du recrutement international!.....14
- Visite aux usagers de Matagami durant les canicules.....14
- Nouveau sur le site.....14
- La santé par l'activité physique, la Jamésie y croit.....15
- Du formulaire AH-223 au tableau de bord : une stratégie d'amélioration.....16
- Les proches aidants à l'honneur!.....17
- Le jardin de la santé au Centre de santé Lebel.....18
- Quinze trucs pour rendre l'eau savoureuse.....18
- Nouveauté!.....19
- Pour un environnement sain.....19
- Pousse vert : les enfants sèment, les aînés récoltent.....20
- Semaine de prévention des dépendances.....21
- Avis de nomination.....21
- Mise à jour des codes de couleur.....22
- La Charte québécoise pour une saine alimentation.....22
- Slogan pour la prévention en santé et sécurité au travail.....23
- Connaissez-vous l'existence du programme de réadaptation pulmonaire?.....23
- Chronique « Connaître nos membres du CM ».....25
- Semaine nationale de l'action communautaire autonome.....26
- Campagne d'entraide.....27

**NUTRI
QUÉBEC**

PARTICIPEZ AU MOUVEMENT!

Vous avez envie de participer à l'amélioration de la santé des Québécois et des Québécoises?

L'équipe NutriQuébec, en partenariat avec le gouvernement du Québec, réalise présentement un grand projet sur la nutrition et la santé. NutriQuébec évalue les habitudes alimentaires, les habitudes de vie et l'état de santé des participant(e)s. Le but de ce projet est d'améliorer la santé des Québécois et Québécoises.

QUELLE SERA MON IMPLICATION?

Vous serez invité(e) à remplir les mêmes questionnaires de base une fois par année (pour une durée de 3 ans jusqu'à un maximum de 25 ans). Ces questionnaires porteront sur votre alimentation, vos habitudes de vie, vos caractéristiques personnelles et votre santé. Le temps nécessaire pour remplir tous les questionnaires de base est d'environ 2 heures et vous aurez 30 jours pour les remplir. Si vous le voulez, vous pourrez aussi remplir des questionnaires complémentaires. Les questionnaires seront remplis sur un site Web hautement sécurisé. Toutes vos données seront conservées de façon confidentielle.

QU'EST-CE QUE JE RECEVRAI?

Chaque année, après avoir rempli vos questionnaires de base, vous recevrez votre bilan alimentaire personnalisé.

- VOUS ÊTES UN ADULTE ET HABITEZ AU QUÉBEC?
- VOUS AVEZ ACCÈS À INTERNET ET POSSÉDEZ UNE ADRESSE COURRIEL VALIDE?
- VOUS POUVEZ PARTICIPER!

INTÉRESSÉ(E)?

POUR PARTICIPER OU POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS. VISITEZ LE SITE WWW.NUTRIQUEBEC.COM

Le projet NutriQuébec a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : No d'approbation 2018-042 Phase II A3/14-05-2019 et est sous la responsabilité du chercheur Benoît Lamarche.



ERRATUM

Dans la version papier du numéro de juin dernier, à l'article « Les SEINpathiques, marraines d'allaitement » l'auteur(e) aurait dû être Andréanne Ouellet, marraine d'allaitement. Toutes nos excuses. ♦

Réalisation en santé et sécurité au travail (SST) au CS Isle-Dieu

Par Maxime Rail, chef des installations matérielles, de l'hygiène et salubrité et de la sécurité
Direction des ressources financières, techniques et informationnelles

Avec la centralisation de certains services comme la buanderie et la stérilisation, la fréquence des transports de fournitures entre les installations du CRSSS de la Baie-James a augmenté considérablement depuis quelques années. Cette centralisation de services a amené son lot d'avantages mais pour le CS Isle-Dieu, il y avait un obstacle à surmonter... Et ce dernier présente une pente plutôt abrupte à gravir.

Problématique

En effet, le corridor donnant accès à la station de réception et d'expédition des marchandises est muni d'une rampe dont l'inclinaison est de 16 degrés. Lors du déplacement des chariots destinés à la buanderie ou toute autre charge lourde, un effort considérable était nécessaire afin de retenir ou pousser ladite charge. La manutention de charges est effectuée au moins 3 fois par semaine. Il s'agit d'un risque de blessure grave lié à l'effort déployé pour retenir et/ou pousser la charge. De plus, le risque d'être heurté par la charge demeure important.

Solution

Au printemps 2018, Armand Blanchette, ouvrier de maintenance au CS Isle-Dieu de Matagami, eut une idée ingénieuse afin de régler

cette problématique de santé et sécurité. Il s'agit d'une solution efficace et qui peut être facilement déployée.

C'est là qu'un chariot mobile, muni d'un treuil d'une capacité de 1135 Kg et d'une batterie de 12 volts, a été créé. Une élingue est installée en permanence sur la structure d'acier du bâtiment; celle-ci assure le point d'ancrage du dispositif. Le tout est actionné par télécommande. Il s'agit d'une innovation effectuée paritairment. C'est en mai 2018 que la solution a vu le jour par Armand Blanchette. Depuis, les déplacements de charges sont facilités et effectués en toute sécurité. Le temps d'exécution de la tâche est nettement diminué et aucun effort physique n'est désormais requis.

Cette réalisation en SST s'est méritée une mention de reconnaissance au Colloque en santé et sécurité du travail de l'Abitibi-Témiscamingue. Au moment d'aller sous presse, Maxime Rail et Armand Blanchette se rendaient d'ailleurs à ce colloque le 31 octobre à Val-d'Or, afin de voir cette réalisation honorée lors de la cérémonie. Des photos suivront dans la prochaine parution de l'Échangeur-10. Félicitations à Armand! ♦



La nuit des sans-abris

Par Pascal Gauthier, travailleur de proximité à Lebel-sur-Quévillon et Suzie Potvin organisatrice communautaire, Centre de santé de Chibougamau

La nuit des sans-abris a été célébrée le vendredi 18 octobre à Lebel-sur-Quévillon avec 64 participants qui ont pris part à l'activité. Ça a été un beau moment pour sensibiliser la population au sujet de l'exclusion sociale et l'itinérance. Des denrées non périssables ont été recueillies lors de cet événement et remises à l'organisme de bienfaisance Les filles d'Isabelle.

Chibougamau ne fut pas en reste avec sa soirée qui a débuté avec un souper servi aux

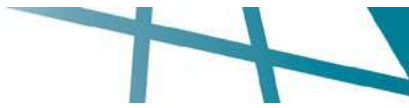
personnes présentes et s'est poursuivie tout en musique avec trois prestations d'artistes locaux soit Mathieu Bonin Pilote, Billy Grimard et le groupe SNOW. Un peu plus de 80 personnes se sont intéressées à cette soirée et à la situation de l'itinérance dans la municipalité.

Nous tenons à remercier la municipalité de Lebel qui a gracieusement prêté le site de la gloriette. Nous remercions aussi la municipalité de Chibougamau qui a

contribué au succès de l'activité en nous permettant de nous installer près du terrain de soccer du centre-ville.

Merci tout particulièrement aux bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au succès de ces activités, tant à Lebel-sur-Quévillon qu'à Chibougamau. ♦





Dîner avec les familles et les résidents du milieu de vie à Lebel-sur-Quévillon

Par Line St-Pierre, chef des programmes et responsable de site
Centre de santé Lebel

Le 7 octobre dernier, avec le personnel du milieu de vie, nous recevions les résidents et leur famille à dîner. Pour cette occasion, j'ai eu le grand plaisir de concocter le dîner pour tout le monde, soit une jardinière au bœuf accompagnée d'une salade de chou maison et pour finir, un délicieux gâteau à la vanille, guimauves et sucre à la crème.

Le tout a été fait dans un climat familial, le but étant de créer une atmosphère de maison comme on dit « à la bonne franquette ».

Les résidents et les familles ont particulièrement apprécié le repas et tous s'entendent pour dire que l'expérience qu'ils vivent à Lebel est hors du commun et incomparable aux CHSLD traditionnels. ♦

Un nouveau conseil d'administration pour le CRSSS de la Baie-James

Par Julie Pelletier, présidente d'élection et de désignation

En octobre, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann, a fixé la date des élections par la population ainsi que la date des désignations au conseil d'administration. Voici un résumé des étapes franchies et de celles qui le seront sous peu.

Élections par la population

La première étape du processus des élections par la population consistait à fixer les lieux de scrutin. L'avis d'élection a été donné par la présidente-directrice générale le 8 octobre 2019, soit 50 jours avant la journée des élections, par publipostage, par affichage dans les installations et sur le site Internet du CRSSS de la Baie-James. L'avis d'élection indiquait, entre autres, comment poser sa candidature, les conditions à respecter, les lieux de scrutin, la date du scrutin, etc. Les mises en candidatures par la population se sont terminées le 28 octobre 2019, 17 h. Chaque candidature

devait être contresignée par deux personnes membres du collège électoral de la population et l'original du bulletin de présentation reçu par le président ou un de ses adjoints avant la fin des mises en candidature. Il y a des présidents adjoints à Radisson, Villebois, Valcanton, Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chapais et Chibougamau.

Tous les résidents de la région votent pour élire 2 personnes. Au moment de mettre sous presse, la période de mise en candidature venait tout juste de se terminer et si plus de deux candidats se sont manifestés, l'avis de scrutin est sur le point d'être publié.

S'il y a un scrutin, il aura lieu le 27 novembre 2019, de 12 h à 20 h, dans chaque ville ou localité de la région sociosanitaire. Ont droit de vote, toutes les personnes de 18 ans et plus résidant dans la région et ne travaillant ni n'exerçant leur profession dans un centre exploité par le CRSSS de la Baie-James.

LES ÉLECTIONS PAR LA POPULATION EN BREF

Au plus tard le :

8 octobre 2019	Avis d'élection par la présidente-directrice générale
28 octobre 2019	Fin de la période de mise en candidature
7 novembre 2019	Avis de scrutin (si plus de 2 candidats)
27 novembre 2019	Scrutin dans les villes et localités de la région (12 h à 20 h)
27 novembre 2019, 20 h	Dépouillement des bulletins de vote

S'il n'y a aucune candidature, la ministre en est informée et c'est elle qui procéderait à une nomination.

Désignations

Des avis de désignation seront affichés au plus tard le 1^{er} novembre 2019 dans chacune des installations et diffusés sur le site Internet.

Les listes des membres des différents collèges sont jointes à l'affichage. Les avis de désignation indiquent, entre autres, que la fin des mises en candidature se termine le 12 novembre 2019, 17 h pour les collèges du personnel et des médecins.

L'original du bulletin de présentation doit être reçu par la présidente de désignation avant la fin des mises en candidatures.

Dans le cas où une seule candidature valide serait reçue, la présidente transmettra l'information à la présidente-directrice générale qui affichera le nom de la personne désignée au plus tard 10 jours avant la date des désignations, le 2 décembre 2019.

S'il y a plus d'une candidature valide pour un collège de désignation, il y a alors scrutin. La présidente de désignation donne un avis de scrutin, au plus tard le 22 novembre 2019. L'avis de scrutin est transmis par la poste (pour les personnes en congé long terme) ou par courrier interne à l'ensemble des personnes inscrites sur la liste du collège qui fait l'objet d'un scrutin. Cette enveloppe contient

un bulletin de vote et une enveloppe de votation qui doivent être retournées à la présidente au plus tard le 11 décembre 2019, 17 h, moment où le dépouillement est prévu. Pour être dépouillé, la présidente doit avoir le bulletin de vote en main le 11 décembre 2019. La personne qui reçoit le plus de votes est désignée. Un avis de désignation avec le nom des personnes désignées pour chaque collège est affiché dans les installations par la présidente-directrice générale.

En ce qui concerne le comité des usagers, les membres se réunissent et désignent parmi eux 2 représentants. Ils en informent par courrier la présidente du processus de désignation avant le 11 décembre 2019, 17 h.

LES DÉSIGNATIONS PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNE EN BREF

Au plus tard le :

28 octobre 2019	Constitution des listes des membres des collèges
1 ^{er} novembre 2019	Avis de désignation (affichage)
12 novembre 2019, 17 h	Fin des mises en candidatures
22 novembre 2019	Avis de scrutin (si plus d'un candidat pour un collège) et envoi des bulletins de vote aux membres du collège concerné
11 décembre 2019, 17 h	Dépouillement des bulletins de vote pour chaque collège en scrutin
12 décembre 2019	Désignations

Nomination par la ministre

Par la suite, la ministre de la Santé et des Services sociaux procède à la nomination de 2 personnes. Ce processus devrait avoir lieu en janvier 2020.

Cooptation

Une fois toutes ces personnes élues désignées ou nommées, la dernière partie du processus de constitution du nouveau conseil d'administration s'enclenche. En effet, une rencontre des membres élus ou désignés est convoquée et ils procèdent à ce

qu'on appelle la cooptation. À partir de listes de noms, ils cooptent 6 nouveaux membres pour compléter le conseil d'administration. Lors de cet exercice, les personnes doivent s'assurer d'une parité entre les femmes et les hommes. De plus, la cooptation doit permettre de faire accéder au conseil d'administration des personnes dont les compétences et les habiletés sont jugées utiles à l'administration de l'établissement et assurer au conseil une meilleure représentativité des différentes parties du territoire, de la composition socioculturelle, ethnoculturelle, linguistique ou démographique. Au moins une personne doit être cooptée à partir d'une liste de noms fournie par les organismes communautaires de la région.

CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN ÉTABLISSEMENT

Adoptée en juin 2011, la Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux (2011, chapitre 15) a amené plusieurs changements à la Loi sur les services de santé et les services sociaux quant au conseil d'administration.

Elle introduisait, entre autres, la notion de membres indépendants pour les personnes élues par la population, les personnes nommées par le ministre ainsi que les personnes cooptées. Une personne indépendante ne doit pas avoir de relations ou d'intérêts de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions en tant que membre du conseil d'administration. De plus, une personne n'est pas considérée indépendante si :

- Elle est, a été à l'emploi ou a exercé sa profession dans l'établissement dans les 3 années précédentes;

- Un membre de sa famille immédiate est un cadre supérieur ou le président-directeur général de l'établissement;
- Elle fournit des biens ou des services à titre onéreux dans l'établissement;
- Elle est à l'emploi du MSSS ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec ou elle est membre du conseil de la RAMQ;
- Elle est un usager hébergé dans l'établissement.

Les membres du conseil d'administration ne peuvent faire plus de 2 mandats consécutifs.

Pour toute question concernant le processus d'élection ou de désignation, je vous invite à me contacter au 418 748-3575, poste 75106, il me fera plaisir de répondre à vos interrogations. ♦

Nouvelle de dernière minute

Suite à la fin de la période de mise en candidature le 28 octobre dernier, la présidente d'élection, madame Julie Pelletier, a déclaré avoir reçu et accepté une seule candidature pour les postes à combler par élection par la population au sein du conseil d'administration du CRSSS de la Baie-James. La candidate qui a été déclarée élue est madame Chantal Deniger. Toutes nos félicitations! ♦

L'approche patient partenaire et l'éthique relationnelle

Par Marie-Andrée Duperré, agente de planification, de programmation et de recherche
Direction générale

Le cadre conceptuel en matière d'éthique a fait l'objet d'une révision cette année et a permis au Comité d'éthique clinique d'actualiser sa vision de l'éthique en y intégrant l'approche patient partenaire et les défis que représentent l'implantation de cette approche pour les cliniciens, soit l'éthique relationnelle.

L'éthique relationnelle insiste sur l'importance de la relation humaine dans le soin. Elle vise l'autonomie du patient, sa dignité, son intégrité et la prise en compte de sa vulnérabilité (par exemple: ne pas laisser le patient seul avec sa souffrance). L'importance du dialogue et du récit du patient dans l'intervention de soin renforcerait le développement d'une confiance mutuelle, d'une meilleure connaissance du patient, de ses valeurs et de ses buts. Cette éthique relationnelle repose sur l'approche du patient partenaire en tant qu'expert de sa santé et d'un consentement éclairé lorsqu'il requiert des traitements. Le soigné apprend aussi qu'il peut et doit contribuer à ses soins alors que le soignant prend conscience qu'il se

réalise, valorisant ainsi sa profession et la satisfaction qu'il peut en retirer. Le dialogue entre eux est bénéfique tant pour la qualité des soins envers l'usager que pour le sentiment de contribution du personnel.

Ce rapprochement entre clinicien et usager pose son lot de dilemmes éthiques: jusqu'où s'impliquer dans la relation? Quelles informations doivent être prises en compte? Suis-je prêt à reconnaître le patient comme expert de sa santé? Afin de faciliter la prévention des problèmes entourant les dilemmes de l'éthique relationnelle, l'approche partenaire de soins et le cadre conceptuel en matière d'éthique visent à faciliter le développement de la compétence éthique entre proximité et distanciation avec le patient.

En raison notamment du caractère récent de cette approche, celle-ci est susceptible de soulever des enjeux et des dilemmes éthiques. Pour bien saisir ce qu'est l'éthique relationnelle, l'outil JE-TU-ILS permet de se questionner notamment sur les balises et les limites de la relation

entre le Je et le TU, soit l'intervenant et l'usager. Pour aller plus en profondeur dans l'éthique relationnelle et obtenir un avis du comité d'éthique clinique, le formulaire Demande adressée au comité d'éthique clinique se trouve dans la bibliothèque centralisée du portail Intranet. Une fois complété, individuellement ou en équipe, veuillez le faire parvenir sous pli confidentiel à l'attention de la Direction générale – Qualité, performance, évaluation, éthique, soutien et administration. Votre demande sera traitée par les membres du comité d'éthique clinique qui se sont engagés à fournir une réponse écrite à toutes les demandes qui leur sont adressées. ♦





L'envers de la médaille à la pauvreté

Par Roxanne Dupuis, agente administrative
Centre de femmes Uni-Vers-Elles

Les préjugés sur les personnes en situation de pauvreté sont nombreux : elles seraient toutes paresseuses, fraudeuses, menteuses... Ils laissent entendre qu'elles ne méritent pas les plaisirs que la vie peut apporter.

Pour changer les mentalités et contrer les préjugés envers les personnes qui vivent la pauvreté, le Collectif pour un Québec sans pauvreté a mis sur pied, en 2012, une exposition de photos qui font valoir la parole, le vécu et l'expertise des personnes en situation de pauvreté.

À Matagami, le Centre de femmes Uni-Vers-Elles est l'organisateur de cet événement et l'exposition a eu lieu tout le mois d'octobre au Centre de femmes. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues voir l'exposition! ♦



**AIDONS-LES À SURMONTER
CETTE MONTAGNE**



Regroupement
provincial
en Santé
et Bien-être
des Hommes

11 AU 17 NOVEMBRE 2019
SEMAINE QUÉBÉCOISE
POUR LA SANTÉ ET LE
BIEN-ÊTRE DES HOMMES
www.rpsbeh.com



Vaccination contre l'influenza pour les travailleurs de la santé

Par Gabryelle Gagnon, conseillère en soins infirmiers
Direction de santé publique

Le but du Programme québécois d'immunisation contre l'influenza est d'assurer une protection aux personnes à risque élevé de complications associées à l'influenza, avec l'objectif principal de réduire les hospitalisations et les décès associés à l'influenza chez ces personnes.

La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes suivantes :

- Enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques*;
- Adultes ayant certaines maladies chroniques* (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- Femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestre de leur grossesse;
- Personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination aux personnes à risque, la vaccination est aussi offerte gratuitement aux :

- Proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou d'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- Travailleurs de la santé.

Qu'est-ce que l'on entend par « travailleur de la santé »?

L'expression « travailleur de la santé » désigne tout individu **qui donne des soins de santé aux personnes pour qui le risque de souffrir des complications de la grippe est élevé ou qui entre en contact étroit avec ces personnes** dans un hôpital, un CHSLD, une clinique médicale ou dentaire, un CLSC, ou un autre milieu de vie ou de soins. Il s'agit, notamment, des médecins, du personnel infirmier, des ambulanciers, des pharmaciens, des professionnels dentaires, des étudiants en soins infirmiers ou en médecine, des techniciens de laboratoire et des bénévoles. L'expression désigne également les stagiaires de la santé et leurs professeurs ainsi que les premiers répondants qui donnent des soins. Par ailleurs, le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) recommande de concentrer les efforts de vaccination chez les travailleurs de la santé qui sont en contact étroit avec des patients dans les centres hospitaliers ou les CHSLD.

Est-ce que la vaccination contre l'influenza est obligatoire pour les travailleurs de la santé ?

Non, la vaccination contre l'influenza n'est pas obligatoire pour les travailleurs de la santé, mais elle leur est recommandée. Elle est particulièrement recommandée à ceux qui donnent des soins directs aux patients en centre hospitalier et en CHSLD. Par ailleurs, les travailleurs de la santé qui présentent des symptômes d'infection respiratoire devraient prendre les mesures nécessaires pour prévenir la transmission aux patients, que cette infection soit due à l'influenza ou à un autre virus respiratoire.

Quand débute la campagne de vaccination et où puis-je me faire vacciner ?

La vaccination contre l'influenza a débuté le 1^{er} novembre. Des plages horaires sont réservées pour la vaccination des employés dans chacun des centres de santé de la région.

*Pour obtenir la liste complète des maladies chroniques reconnues dans le cadre du programme, veuillez-vous référer au site suivant : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/programme-de-vaccination-contre-la-grippe/admissibilite/#c2185>. ♦



Horaire de vaccination 2019 Personnel du CRSSS de la Baie-James

Lieu	Date	Horaire		
		AM	PM	Soir
Centre de santé René-Ricard Bureau SPI	Mardi, 5 novembre		13 h 15 à 16 h	
	Mardi, 12 novembre	8 h 45 à 11 h 30		
	Mercredi, 20 novembre	8 h 45 à 11 h 30		
Centre de santé de Chibougamau Bureau SPI	Mardi, 5 novembre	7 h à 9 h	11 h à 13 h	16 h à 19 h
Centre de santé Lebel Bureau SPI	Mardi, 5 novembre	9 h à 12 h		
	Mercredi, 6 novembre		13 h à 16 h 30	
Centre de santé Isle-Dieu Bureau SPI Bureau infirmière pivot	Vendredi, 1 ^{er} novembre	8 h 30 à 12 h	13 h à 20 h 30	
	Samedi, 2 novembre		13 h à 18 h	
	Mardi, 5 novembre	8 h 30 à 12 h	13 h à 20 h 30	
	Mercredi, 6 novembre	8 h 30 à 12 h	13 h à 20 h 30	
	Mardi, 12 novembre		13 h à 18 h	
	Mercredi, 13 novembre		13 h à 18 h	
Centre de santé de Radisson	Vendredi, 1 ^{er} novembre	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30	
	Lundi, 4 novembre	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30	
	Mardi, 5 novembre	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30	
	Jeudi, 7 novembre	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30	

Le transport adapté connaît présentement une restructuration importante

Par Lynda Bubar, directrice générale

Association des personnes handicapées de Chibougamau

Depuis quelques mois, le conseil d'administration, sous la présidence de Sébastien Vandal, s'affaire à une réorganisation de ses services. Confronté à l'obligation d'acquiescer un deuxième autobus, les finances de l'organisme ont été étudiées et un redressement rigoureux a été amorcé.

Le conseil d'administration est conscient que les besoins de notre communauté et de ses environs sont grandissants. Présentement, nous acceptons les demandes particulières à la pièce mais lorsque notre situation sera stabilisée, nous souhaitons développer d'autres services. C'est à suivre!

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter monsieur Jean-Eudes Bolduc au 418 748-6346. ♦



Le point sur le CHSLD Boréal

Par Marie-Josée Laforge, chargée de projet et Julie Pelletier, adjointe à la présidente-directrice générale, Relations médias, communications et affaires juridiques

Volet construction

La construction du nouveau CHSLD est terminée. Cependant, des travaux correctifs doivent avoir lieu pour les séparations coupe-feu dans les plafonds. Un appel d'offres a été lancé le 7 octobre 2019 et prendra fin le 25 octobre. L'entrepreneur retenu pourra réaliser les travaux à compter du 25 novembre 2019. Ces travaux pourraient se poursuivre pendant 11 semaines.

La décision a été prise de ne pas réaliser le déménagement avant la fin des travaux, pour préserver la quiétude et la sécurité des résidents. Pour le moment, aucune date de déménagement ne peut être précisée. D'ici là, nous poursuivons activement la réalisation des tâches en vue du déménagement prévu à une date ultérieure. L'acquisition des équipements est à toute fin pratique complétée et il y a des livraisons à tous les jours pour terminer l'installation avant le début des travaux correctifs.

Volet familles et bénévoles

Jusqu'à présent deux rencontres de groupe ont eu lieu avec les familles et les résidents, dont une où l'équipe médicale était présente, afin de discuter des changements, du fonctionnement et de la nouvelle approche que le déménagement vers le CHSLD Boréal amène. Une rencontre individuelle avec chaque famille a été tenue.

Les résidents et/ou leur famille ont été rencontrés pour nommer leurs préférences dans leurs habitudes d'activités quotidiennes (bains, douches, sorties). Le choix des rideaux, et canaux de télévision ont aussi été faits par les résidents.

Des portes ouvertes auront lieu les 23 et 24 novembre prochains pour que les résidents, les familles et les bénévoles puissent visiter ce nouvel espace de vie. Il sera aussi possible pour la population, les partenaires et l'ensemble de notre personnel de visiter le CHSLD Boréal au cours de cette fin de

semaine. Nous avons bien hâte de vous dévoiler cette nouvelle installation du CRSSS de la Baie-James.

Volet repas

Pour que les menus des repas correspondent aux demandes des résidents, ceux-ci ont été consultés dans la révision du menu. Il y aura deux choix de menus à chaque repas, un service plat par plat, le respect du rythme, des habitudes et des préférences des résidents. Les travaux sont basés sur le guide Manger mieux du ministère de la Santé et le menu respecte les balises alimentaires du ministère.

Le groupe de travail « période de repas », composé de préposés aux bénéficiaires, de préposés au service alimentaire, de la technicienne en nutrition et de cuisiniers, a débuté en octobre pour orchestrer la période de repas et rendre cette activité conviviale comme à la maison. Un souci bien particulier est apporté à la satisfaction

de chaque résidant et à la convivialité de la période de repas. L'équipe n'a pas ménagé ses efforts en ce sens.

Volet soins

La réorganisation des soins est débutée à l'unité du milieu de vie au Centre de santé de Chibougamau en préparation du nouvel environnement. Cette réorganisation touche la structure des équipes, la révision et l'appropriation des rôles de chacun. La routine laisse place au rythme des résidants.

Cette démarche est inspirée de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESS). Entre autres, la modification de la composition des équipes, des heures de repas et l'attribution d'un préposé aux bénéficiaires à un petit groupe de résidants a été positif : une valorisation et une responsabilisation des PAB, une meilleure connaissance des résidants, un meilleur suivi auprès d'eux, sans oublier une charge de travail plus équilibrée.

D'autres impacts très positifs ont été soulevés par le personnel, les résidents et leurs familles :

- Les employés se disent moins fatigués après leur quart de travail;
- Le climat est plus calme sur l'unité;
- Les résidants sont moins anxieux.

La présence d'un coach clinique permet de bien soutenir les équipes et d'intégrer la nouvelle philosophie qui nous sort de la routine pour mieux respecter le rythme des résidants. De nouveaux outils de travail ont vu le jour et des rencontres d'équipes ont été faites à plusieurs étapes du projet. Notre objectif est la création d'un milieu de vie comme chez soi pour nos résidants. Il faut souligner l'ouverture, l'implication et l'engagement des employés pour la réussite de ces nouvelles façons de faire, dans le souci de donner les meilleurs soins et offrir ce qu'il y a de mieux aux résidants.

Volet médical

Les visites médicales régulières se feront sous forme de rendez-vous avec le résidant, permettant ainsi à la famille d'assister à la rencontre si elle le désire. Lorsqu'une évaluation médicale sera nécessaire, un médecin sera toujours disponible.

Volet formation

Trente employés du milieu de vie, ainsi que l'équipe des services techniques, d'hygiène et de salubrité, ont participé à la révision des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires avec nos formateurs locaux. Ils ont aussi assisté à la formation sur les équipements de salle de bain adaptée, avec le représentant de la société qui a fourni les équipements.

Les intervenants en soins, ainsi que le personnel du service technique, d'hygiène et de salubrité, ont reçu également la formation sur les nouveaux lits à détections de chutes. De plus, les employés des services techniques ont participé à la formation sur l'espace clos, les équipements, et la mécanique du bâtiment. ♦



Le comité des résidants a été rencontré à deux reprises, pour informer les membres de l'avancement du projet. Les auxiliaires bénévoles et les Chevaliers de Colomb ont été aussi rencontrés dans le cadre du projet.

Le Mirador des Marmots déménage

Par Suzie Potvin, organisatrice communautaire
Centre de santé de Chibougamau

C'est le 11 juin dernier que le Mirador des Marmots, aussi connu sous le nom de Maison de la famille, a ouvert ses portes à la population pour faire visiter ses nouveaux locaux. Après plusieurs mois d'attente, les tout-petits ont maintenant accès à des locaux lumineux et une petite cour extérieure pour s'amuser et prendre l'air. Terminé le sous-sol sombre et non accueillant!!!

Les locaux ont été conçus pour recevoir une quarantaine d'enfants qui peuvent bénéficier des différents programmes qui y sont offerts. Les pièces sont aussi mieux adaptées pour les services offerts aux parents. Bravo à toute l'équipe du Mirador! ♦



Portail du comité de soutien administratif du CRSSS de la Baie-James

[Accueil](#) [FAQ](#) [Guide d'édition](#) [vers Comité soutien administratif](#) [retour au Portail Intranet](#)

Par Carolyn Grenon, adjointe administrative à la Direction générale et responsable du comité de soutien administratif

Il y a à près d'un an, le comité de soutien administratif lançait son portail intranet. Celui-ci par lequel vous pouvez obtenir de nombreuses informations, vous permet également d'y récupérer les différents canevas de correspondances en vigueur dans l'organisation (lettre, note, télécopie, et autres), parties intégrantes du Guide d'édition à venir. Pour l'instant, le contenu de certains onglets est assez modeste (voire même en construction), mais se verra bonifier selon l'avancée des travaux du comité.

Sachez toutefois que les sections ci-dessous sont disponibles et doivent être utilisées, puisqu'elles font l'objet de normes et de guides pour leur édition. Vous pouvez même y retrouver certains modèles :

- ✓ Lettre;
- ✓ Courrier électronique;
- ✓ Note;
- ✓ Télécopie;
- ✓ Ordre du jour;
- ✓ Compte rendu;
- ✓ Ententes, contrats, protocoles;
- ✓ Réglementation organisationnelle
 - Canevas de politique;
 - Canevas de procédure;
 - Canevas de directive;
 - Canevas de règlement;
- ✓ Protocole téléphonique;
- ✓ Bibliothèque centralisée;
- ✓ Babillard électronique;

Les normes d'édition établies pour ces sections vous assurent l'exactitude de vos travaux puisqu'elles vous amènent à respecter l'harmonisation des communications, privilégiée par l'organisation. Par exemple, votre signature électronique lors de l'envoi de vos messages à l'interne doit être beaucoup plus modeste que votre signature accompagnant vos messages à l'externe. L'importance de respecter les normes d'édition établies est telle, qu'il est possible que vous soyez poliment interpellé si la rédaction d'une de vos correspondances ne rencontre pas les normes établies.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre collaboration et sachez que les membres du comité de soutien administratif demeurent disponibles pour répondre à vos questions, par le biais de l'onglet Foire aux questions et suggestions, de son portail. ♦

Nouveaux arrivants : Camille Rollin et Jonathan Fraser, infirmiers à Lebel-sur-Quévillon

Propos recueillis par Julie Paquin, diététiste-nutritionniste
Centre de santé Lebel

Mise en contexte :

Camille est originaire de Lebel-sur-Quévillon. Elle y a vécu toute son enfance. Après ses études en soins infirmiers à Val d'Or, elle avait le goût de vivre une nouvelle expérience de vie et aller s'établir dans une nouvelle région. Travailler à Lebel-sur-Quévillon n'était pas dans ses objectifs de carrière. Elle a donc décroché un emploi à l'hôpital de Maniwaki. C'est là qu'elle a rencontré Jonathan, son amoureux. Lui est originaire de Maniwaki et était, à cette époque, infirmier depuis 6 ans à cet endroit.

Q : Depuis quand êtes-vous arrivés à Lebel-sur-Quévillon?

C.R. : Depuis décembre 2018

Q : Qu'est-ce qui vous a attiré, pour avoir choisi de déménager ici?

C.R. : Même si ma famille est ici, c'est l'idée de Jonathan de venir s'y établir.

J.F. : J'avais besoin de changement. Les conditions de travail en général à l'hôpital où je travaillais étaient de moins en moins agréables. J'avais le goût de connaître un autre milieu de travail. Au Centre de santé Lebel, j'apprécie avoir plus de temps pour chacun de mes patients ainsi qu'une clientèle moins lourde que ce que j'ai connu. Je me sens apprécié par mes pairs.

Q : Qu'est-ce que vous aimez le plus dans cette ville?

C.R. : La tranquillité et la proximité des gens.

J.F. : J'ai trouvé la ville accueillante et sécuritaire. Les gens se saluent et se sourient lorsqu'ils se rencontrent. Les enfants font du vélo et jouent au parc en soirée, je n'avais pas observé ça à Maniwaki.

Q : Comment avez-vous eu connaissance de la possibilité d'obtenir un emploi?

C.R. et J.F. : En faisant une recherche sur le site internet du CRSSS de la Baie-James. Même si nous n'avons pas de poste, nous n'avons jamais manqué de travail depuis notre embauche.

Q : Aviez-vous déjà visité Lebel-sur-Quévillon avant de vous y installer?

J.F. : Camille m'a fait visiter sa ville natale en 2017.

Q : Quelles activités et loisirs aimez-vous pratiquer dans votre ville?

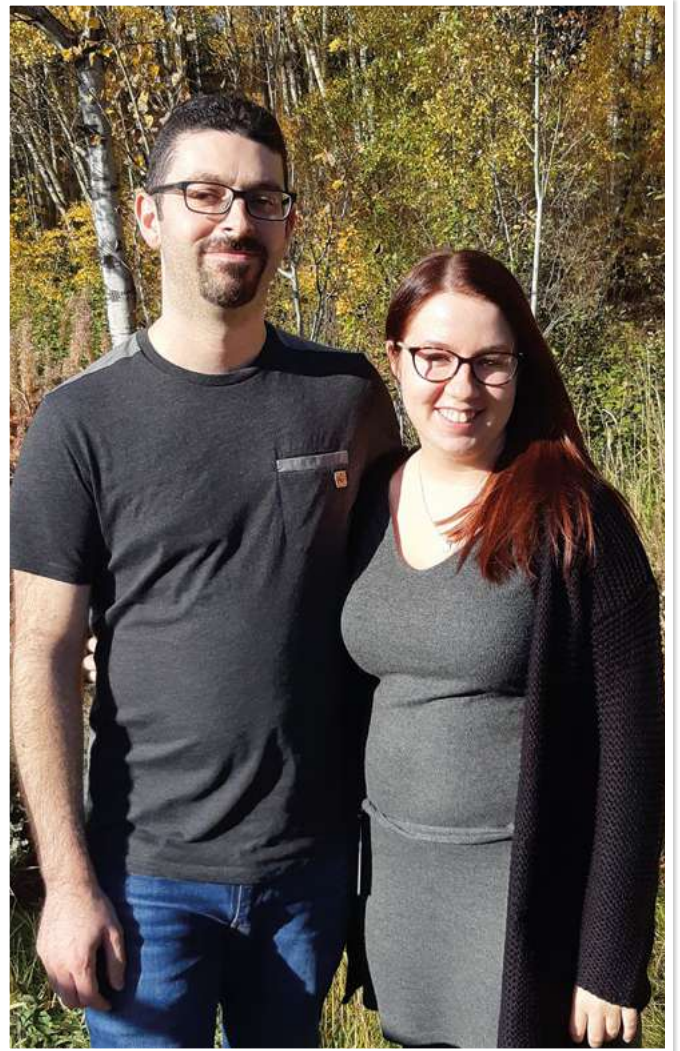
C.R. : Nous sommes plutôt casaniers. On aime aller voir des spectacles et aller au cinéma.

J.F. : Moi j'adore la plage qui est facile d'accès. Nous aimerions nous acheter un bateau un jour. J'aime bien la piste cyclable aussi.

Q : Comptez-vous y demeurer et y terminer votre carrière?

C.R. et J.F. : C'est un peu tôt pour le dire, car nous sommes en début de carrière et nous n'avons pas encore de poste. L'avenir est inconnu. Par contre, nous nous sommes installés pour du long terme. Nous avons acheté une maison dès notre arrivée et nous sommes dans l'attente de notre premier enfant. Nous croyons que Lebel-sur-Quévillon est un bel endroit pour fonder notre famille et voir grandir nos enfants!

Merci de votre générosité et sachez que vous êtes appréciés de vos collègues de travail! ♦



Le CRSSS de la Baie-James fait du recrutement international!

Par Jasmine Gagné, technicienne en communication
Direction générale

Du 1^{er} au 10 novembre prochain, Recrutement Santé Québec (RSQ) organise une mission de recrutement international à l'île de La Réunion. Lors de ses missions, l'équipe du RSQ est toujours accompagnée de quelques établissements recruteurs pour procéder aux entrevues de sélection. Cette fois-ci, Claude Ouellet, agente de la gestion du personnel au CRSSS de la Baie-James, aura la chance de faire partie de la délégation pour le recrutement d'infirmières et de préposés aux bénéficiaires pour notre établissement.

Celle-ci nous reviendra avec un article complet au prochain numéro pour faire état de ses résultats de démarchage. Bon voyage Claude! ♦



Visite aux usagers de Matagami durant les canicules

Par Catherine Blouin, infirmière – soins à domicile
Centre de santé Isle-Dieu

À Matagami, cet été, nous avons eu droit à quelques canicules. Au début juillet, lors de la troisième journée de canicule, l'équipe du SAD a procédé à une visite de courtoisie à ses usagers vulnérables.

Cette visite avait pour but d'évaluer l'état de santé des usagers et les adaptations mises en place par ceux-ci afin de s'adapter à la chaleur accablante présente à l'extérieur. Cette rencontre nous a permis d'émettre des recommandations selon le dépliant « Il fait très chaud » offert par le ministère de la Santé et les Services sociaux.

Afin de les encourager à boire de l'eau, selon leur condition de santé, nous leur avons remis un verre « Eau plaisir » de la Santé publique, ceci en collaboration avec Lyne Chevretils, diététiste-nutritionniste. Cette activité de prévention a vraiment été un succès auprès de nos usagers et sera répétée l'année prochaine. ♦



De gauche à droite : Liette Chrétien, auxiliaire familiale SAD, Lyne Chevretils, diététiste-nutritionniste, Catherine Blouin, infirmière SAD

NOUVEAU SUR LE SITE

Trois nouvelles publications ont été déposées sur le site Internet au cours des dernières semaines. Les liens vers ces publications sont inscrits sous chacune d'elles.

Chiffres clés no 18 : Qui sont les Jamésiens d'expression anglaise?

<http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/docs/Publications/C/18%20Portrait%20Jamésiens%20anglophones.pdf>

Bulletin À votre santé! Les changements au Programme québécois d'immunisation

<http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/docs/Publications/A/À%20votre%20santé/2019%20Vol%2014%20no%202%20Les%20changements%20au%20PQI.pdf>

Vaccination – grippe saisonnière

http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1347/Vaccination_et_maladies_infectieuses.crsssbaiejames

La santé par l'activité physique, la Jamésie y croit

Par Gabriel Folco, conseiller en promotion de la santé et Suzie Potvin, organisatrice communautaire
Centre de santé de Chibougamau



La grande marche, encouragée par le grand Défi Pierre Lavoie a eu lieu la fin de semaine du 19-20 octobre 2019. Pour développer de saines habitudes de vie, la marche est une façon facile et accessible à tous pour être actif. C'est pourquoi dans chacune de nos municipalités, des centaines de marcheurs de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et de Matagami ont emboîté le pas. Les médecins omnipraticiens ont également marché avec la population.

Au total 750 personnes de la région (Chapais 110, Chibougamau 400, Lebel 170 et Matagami 70) ont défilé dans les rues avec

de l'animation et de la musique. Le tout se terminait avec une collation chaude.

La région est heureuse de faire partie des 75 000 participants des 101 municipalités de la province. Bravo à tous ceux qui ont fait en sorte que cet événement soit un succès dans notre région.

« Maintenant, à votre tour de continuer de marcher dans votre région avec famille et amis. Un pas à la fois, conservons un mode de vie actif. ». Pierre Lavoie. ♦



Du formulaire AH-223 au tableau de bord : une stratégie d'amélioration

Par Jhon Alexander Montoya, spécialiste en procédés administratifs
Direction générale

Plusieurs d'entre vous ont certainement déjà entendu parler des tableaux de bord. Ceux qui possèdent une auto, par exemple, s'en servent quotidiennement pour faire un suivi du bon fonctionnement de leur véhicule. Des cadrans bougent et des témoins s'allument lorsqu'une situation de risque se présente. Aussi, le témoin du niveau critique de combustible qui s'allume vous permet d'éviter la panne d'essence.

Saviez-vous que l'on peut adopter les tableaux de bord comme un outil de gestion pour faire un suivi de la qualité, de la sécurité et de la performance dans notre organisation? Grâce aux tableaux de bord, nous pouvons connaître l'état de situation d'un phénomène en particulier. D'un coup d'œil, le tableau de bord nous donne la synthèse graphique des données nous permettant de déceler des problèmes, pour ensuite, à l'aide d'une approche réflexive, trouver des raisons explicatives à ce phénomène, ainsi que des pistes de solution.

Vous êtes-vous déjà questionnés sur l'utilité de l'information collectée par le biais du formulaire AH-223? Savez-vous combien de chutes ou d'erreurs de médication se sont présentées au cours de l'année dans votre unité? Afin de donner des réponses à ces questions, la gestion des risques a été mandatée afin de concevoir et de mettre en branle un tableau de bord des Incidents-Accidents. De ce fait, depuis septembre 2019, cet outil de gestion est, dans un premier temps, rendu disponible aux gestionnaires sur le portail Intranet. Sous forme de fichier Excel facile à consulter, le tableau de bord sera mis à jour aux trois mois pour sa diffusion dans les équipes.

Le tableau de bord se veut une ressource pour vous donner une idée de la magnitude des événements qui ont été déclarés par les employés, aussi bien que par les médecins. À l'aide de cet outil visuel, vous pouvez dorénavant connaître les types d'événements étant les plus récurrents, les milieux de services où les événements sont les plus nombreux, les indices de gravité

des événements déclarés, ainsi que les moments d'occurrence des événements. Le but est de le partager entre les équipes sur le terrain et d'en faire des réflexions ensemble. Rappelez-vous que le but ultime de la déclaration des Incidents-Accidents est de trouver des mécanismes visant la diminution de la récurrence de ces événements et de minimiser les conséquences nuisibles à la santé que ceux-ci peuvent causer à nos usagers.

Finalement, la fiabilité et même l'utilité de cet outil passent, avant tout, par la qualité de vos déclarations. Dans une culture d'amélioration continue, il importe de continuer à déclarer systématiquement, avec la rigueur dont vous faites déjà preuve, toutes les situations mettant à risque la sécurité des usagers (incidents) ou celles qui les touchent (accidents), entraînant ou pas de conséquences. Alors, profitez de vos stations visuelles pour en discuter. ♦



Par Julie Paquin, diététiste-nutritionniste
Centre de santé Lebel

Pour un deuxième été consécutif, les employés du Centre de santé Lebel ont été invités à jardiner pendant leurs temps de pause. Grâce à Entreprise en santé, plusieurs légumes ont pu être semés et récoltés dans les bacs mis à la disposition des employés dans la cour arrière. Cela a permis de prendre des pauses ensoleillées à quelques reprises au cours de l'été et de vivre de bons moments entre collègues.

La récolte n'a pas été très fructueuse mais tout de même très agréable! Quelques radis, oignons verts et fines herbes ont pu être dégustés tout au long de l'été.

L'année prochaine, l'activité sera de retour avec quelques nouveautés dont des fraises. Nous invitons tous les employés de Lebel intéressés par le jardinage de manifester leur intérêt pour l'été prochain auprès de moi au poste 30245. ♦



Quinze trucs pour rendre l'eau savoureuse

Boire de l'eau est important pour votre santé. De plus, c'est une excellente façon d'étancher votre soif et de rester hydraté sans ajouter de calories à votre alimentation. Votre famille et vous pouvez essayer un éventail de délicieuses infusions afin de trouver celles que vous préférez.

Besoin d'inspiration? Essayez ces combinaisons simples et rafraîchissantes :

1. Tranches de mangue et pêche
2. Tranches de poire et de gingembre frais
3. Framboises et menthe
4. Tranches de kiwi et de mangue
5. Mûres et menthe
6. Framboises et tranches de concombre
7. Morceaux de melon d'eau et basilic frais
8. Fraises et basilic frais
9. Bleuets surgelés et menthe

10. Tranches de pêche et gingembre râpé
11. Tranches de concombre et gingembre râpé
12. Morceaux de melon miel et menthe
13. Morceaux d'ananas et fraises
14. Pommes hachées et bâtonnet de cannelle
15. Tranches de concombre, fraises et menthe

Pour libérer le maximum de saveur, hachez ou coupez les fines herbes, coupez les fruits en dés et écrasez les baies, avant de les ajouter dans l'eau. Si vous souhaitez que votre boisson soit pétillante, utilisez de l'eau gazéifiée. Ajoutez une quantité suffisante de chaque ingrédient pour satisfaire vos papilles.

Vous trouverez d'autres conseils sur une saine alimentation à Canada.ca/GuideAlimentaire. ♦

Nouveauté!

Par Marjorie Ouellet, membre du Comité de santé et mieux-être

Le Comité de santé et mieux-être est heureux de vous informer de l'ajout d'une activité à son plan d'action 2019-2021. En effet, des paires de billets pour assister aux spectacles organisés par les villes de la région (Chibougamau, Matagami et Lebel-sur-Quévillon) font l'objet de tirages depuis septembre dernier. Cette initiative a pour but d'offrir aux gagnants un moment à eux en leur permettant de décrocher le temps d'une soirée.

Les tirages s'adressent à tout le personnel, aux médecins ainsi qu'aux boursiers du CRSSS de la Baie-James qui auront participé sporadiquement aux tirages annoncés sur le groupe Facebook **f CRSSSBJ-ENTREPRISE EN SANTÉ**.

Vous êtes intéressé à gagner une paire de billet pour assister à l'un ou l'autre des spectacles offerts? Le processus est

simple : allez sur le groupe Facebook et manifestez votre intérêt directement sous la publicité du spectacle qui vous intéresse. Vous pouvez également remplir le formulaire de la boîte à suggestions directement sur le site Internet du CRSSS de la Baie-James dans la section **Employés-Entreprise en santé** : http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1465/Vos_commentaires_et_suggestions.crsssbaiejames.

Le gagnant ou la gagnante pour chacun des tirages est annoncé sur la page Facebook **f CRSSSBJ-ENTREPRISE EN SANTÉ**.

Participez en grand nombre! ♦

Pour un environnement sain

Par Sophie Gall, chargée de projet – Communication
Ecosystem



**CENTRE RÉGIONAL
DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX
DE LA BAIE-JAMES**

Protéger notre environnement est devenu un impératif. En tant qu'institution de santé responsable, le CRSSS de la Baie-James agit concrètement : des travaux en cours nous permettront de réduire la consommation d'énergie et l'empreinte environnementale de nos cinq établissements. Coup d'œil sur le projet.

Le projet de performance énergétique dans lequel nous nous sommes lancés est l'occasion d'atteindre plusieurs objectifs. D'un point de vue technique, nous pourrions compter sur des équipements neufs à la fine pointe de la technologie, efficaces, simples à entretenir. Cette mise aux normes était essentielle à notre bon fonctionnement. Côté énergétique, nous verrons notre consommation chuter de 24 %, ce qui aura un effet direct sur la facture, qui elle diminuera de 36 %. Et qui dit faible consommation énergétique, dit

faible empreinte environnementale! À l'issue du projet, nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 36 %. De quoi être fier!

Des organes vitaux flambant neufs

Les travaux, qui toucheront nos cinq centres de santé, ont commencé en mai 2018 et s'échelonneront jusqu'au début de 2020. Plusieurs interventions ont déjà eu lieu. La plus importante d'entre elles s'est tenue au Centre de santé de Chibougamau : le système de chauffage à la vapeur a été converti en un système à l'eau chaude, beaucoup plus efficace, moins énergivore et plus simple à contrôler. Une telle conversion nécessite l'installation d'équipements neufs. Quatre nouvelles chaudières ont donc trouvé place dans nos salles mécaniques.

Dans la majorité des institutions de santé, une génératrice prend le relais pour produire de l'électricité en cas de panne de courant. Celle du centre de Chibougamau arrivait en fin de vie utile et perdait en fiabilité, nous faisant courir un risque. Ce risque est désormais écarté grâce à une génératrice flambant neuve. Une salle mécanique et une génératrice, c'est un peu comme les organes

vitaux d'un hôpital : tout doit être fiable et fonctionner parfaitement. Aujourd'hui, c'est le cas au Centre de Chibougamau.

L'air, une énergie renouvelable

L'air est une source d'énergie renouvelable dont nous tirerons désormais profit. Même en hiver, il est possible d'extraire de la chaleur de l'air extérieur, grâce à une thermopompe. Cette énergie gratuite sera injectée dans le système de chauffage, évitant aux chaudières conventionnelles de faire tout le travail. Plusieurs de ces machines seront installées sous peu aux centres Lebel, Isle-Dieu et de Chibougamau.



Ventiler oui, mais juste assez

Les systèmes de ventilation des centres de Chibougamau et René-Ricard auront droit à une cure de jeunesse. Les travaux auront pour but de rendre ces systèmes plus souples à utiliser. L'idée est simple: plutôt que de laisser ces équipements fonctionner à plein régime constamment, ce qui est très énergivore, nous pourrions ajuster le débit d'air en fonction du taux d'occupation des bâtiments. À la clé: une consommation d'énergie à la baisse, donc des économies en conséquence, le tout sans aucune altération du confort du personnel et de la clientèle.

Au Centre de santé Lebel, trois systèmes de ventilation seront centralisés en un seul, ce qui en simplifiera le contrôle. Une vaste remise aux normes est aussi prévue, le tout pour une amélioration de la climatisation et du chauffage.

Au centre administratif, les vieux équipements feront place à leurs équivalents neufs et plus efficaces. L'ajout de dispositifs de contrôle facilitera les opérations sur place et à distance.

Voir clair

Dans tous nos centres, les dispositifs d'éclairage sont vieillissants. Leur remplacement par la technologie DEL apportera de multiples avantages: baisse de la consommation d'énergie, amélioration de la luminosité, uniformisation des couleurs, confort visuel. Au total, ce seront près de 4000 tubes et ampoules qui seront changés. Et la durée de vie des DEL est si longue que le temps et l'argent dédiés à leur entretien vont considérablement diminuer. ♦

Le projet en bref

6 mesures implantées dans nos 5 centres de santé
24 % : Réduction de la consommation d'énergie
36 % : Réduction de la facture d'énergie
274 008 \$: Économies annuelles
36 % : Réduction des émissions des GES
Simplification des opérations
Modernisation des équipements
Maintien du confort des occupants



UN ENVIRONNEMENT
SAIN

Pousse vert : les enfants sèment, les aînés récoltent

Suzie Potvin, organisatrice communautaire
Centre de santé René-Ricard

Compte tenu que dans notre région, il y a peu d'occasions d'établir un lien avec l'alimentation et l'agriculture, Carrie Lalancette, diététiste-nutritionniste et Gabriel Folco, kinésiologue ont eu l'idée d'initier des enfants au jardinage. De son côté, Jolyane Baribeau, directrice du Petit train de Chapais, a démontré un intérêt au projet et a accepté de s'impliquer tout comme Josée Bolduc, directrice de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Chibougamau.

On pousse donc la réflexion vers le jardinage intergénérationnel, c'est là que Pousse vert est né! Au printemps dernier, les enfants qui fréquentent le Petit train

ont alors procédé aux semis de différents légumes et fines herbes pour ensuite les planter dans des bacs surélevés au Manoir Pierre Guénette. Les aînés ont enfin contribué au désherbage et ont pu récolter de beaux légumes frais tels que de la salade, des tomates, des radis ainsi que des fines herbes pendant toute la période estivale.

Un projet tout simple qui a permis à des enfants et des aînés de se familiariser au jardinage et d'avoir accès à des aliments frais. ♦



Semaine de prévention des dépendances

Données recueillies par Jasmine Gagné, technicienne en communication
Direction générale

Chaque novembre, le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies s'associe à divers organismes canadiens de lutte contre la toxicomanie pour sensibiliser les Canadiens aux dangers de la surconsommation d'alcool et de drogues. Du 17 au 23 novembre 2019, ce sera la semaine de prévention des dépendances partout au Canada.

Selon Santé Canada*, L'enquête de 2017 sur la consommation de drogues comportait des questions sur la consommation de drogues illégales au cours des 12 derniers mois, soit du cannabis, de la cocaïne ou du crack, de l'ecstasy, des amphétamines ou méthamphétamines, des hallucinogènes et de l'héroïne. La prévalence de la consommation d'au moins une des six drogues illégales au cours des 12 derniers mois était de 15 % (4,5 millions), en hausse par rapport à 13 % (3,7 millions) en 2015. Cette augmentation résulte d'une hausse de la consommation du cannabis et de la cocaïne entre les deux cycles d'enquête.

Dans l'ensemble, la prévalence de la consommation de drogues illégales au cours des 12 derniers mois était plus élevée chez les hommes (19 % ou 2,8 millions) que chez les femmes (11 % ou 1,7 million). La consommation d'au moins une des six drogues illégales au cours des 12 derniers mois était également plus élevée chez les jeunes de 15 à 19 ans (20 % ou 396 000) et les jeunes adultes de 20 à 24 ans (35 % ou 816 000), que chez les adultes de 25 ans et plus (13 % ou 3,3 millions).

Bien sûr, tous les jeunes qui font l'expérience de la drogue ne deviennent pas toxicomanes mais leur consommation,

même occasionnelle, engendre des coûts énormes pour leur santé et pour la société. Par exemple, les jeunes qui consomment des drogues illicites ou de l'alcool ont tendance à avoir des comportements plus à risque pour eux-mêmes ou leur entourage, l'exemple le plus évident étant la conduite avec facultés affaiblies.

Pour en savoir plus sur les drogues et comment aider les jeunes à dire non ou à se défaire de la drogue, visitez le site de la Stratégie nationale antidrogue du Gouvernement du Canada : (<http://www.strategienationaleantidrogue.gc.ca>)

En janvier 2018, la Direction de santé publique publiait le Chiffres clés no 4 sur la consommation de drogues chez les Québécois, selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015. L'étude est disponible sur le site internet, section Publications : <http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1341/Publications.crsssbaiejames>

Le gouvernement du Québec publie également sur le sujet des dépendances au début novembre de chaque année. Au moment d'écrire ces lignes, l'information pour 2019 n'était pas encore disponible mais peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/alcool-drogues-jeu/dependances/>

* Source : STATISTIQUES CANADA. Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD) : sommaire des résultats pour 2017. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-alcool-et-drogues/sommaire-2017.html> ♦

Avis de nomination

Dr Serge Bergeron

Le président du conseil d'administration, M. Denis Lemoine, et la présidente-directrice générale, Mme Nathalie Boisvert, vous annoncent avec plaisir la nomination de Dr Serge Bergeron au poste de directeur des services professionnels et des services multidisciplinaires. Il est entré en fonction le 29 juillet 2019.

Les fonctions de Dr Bergeron au CRSSS de la Baie-James consistent à diriger, coordonner et surveiller les activités médicales des différents départements. Il a aussi notamment comme responsabilité la gestion des services de pharmacie, d'imagerie médicale, les services reliés à la chaîne d'intervention préhospitalière d'urgence, la sécurité civile et les mesures d'urgence de même que la réadaptation, la nutrition clinique, les archives médicales et le service d'accueil et d'admission. ♦

Lire la suite sur notre site internet



Mise à jour des codes de couleur

Par Josée Dallaire, agente administrative, Centre de santé Lebel et Naomi Bergeron, adjointe au directeur des services professionnels et des services multidisciplinaires

Depuis quelques semaines, des travaux ont été effectués dans les centres de santé de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami afin de mettre à jour les différents codes de couleur de ces centres. À cet effet, des bacs appelés « ensemble-codes » inspirés des travaux effectués par l'équipe du Centre de santé René-Ricard, permettront aux divers services d'avoir le nécessaire sous la main en cas d'urgence. Ceux-ci sont maintenant prêts à être déployés pour les secteurs de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami.

Les équipes de ces deux centres de santé ont été rencontrées par Josée Dallaire pour une présentation de ces bacs et profiter de l'occasion pour faire des exercices de table en lien avec la mise à jour des codes de couleur en mesures d'urgence. Cette activité a suscité des discussions très intéressantes. Les différents services de ces deux centres recevront bientôt une affichette personnalisée résumant les actions à effectuer lors des différents codes, ce qui devrait être très soutenant pour les équipes.

Ces travaux seront aussi effectués avec les autres centres de santé afin de s'assurer d'une uniformisation.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre participation dans le cadre de ces travaux. ♦

La Charte québécoise pour une saine alimentation

Par Lyne Chevreffils, diététiste-nutritionniste
Centre de santé Isle-Dieu

La Charte québécoise pour une saine alimentation est le fruit d'une réflexion du Groupe de travail sur les normes sociales de la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA). La Charte est une action innovante et positive qui met de l'avant des principes et des valeurs communes entourant la saine alimentation. Elle vise à nous engager collectivement, à simplifier la saine alimentation, la promouvoir de façon positive et s'assurer qu'elle est au cœur des priorités des Québécois.

En signant la Charte québécoise pour une saine alimentation, les individus et les organisations s'engagent à respecter six principes d'engagement :

1. Faire connaître la Charte québécoise pour une saine alimentation.
2. Agir comme agent ou agente de changement en participant activement par des gestes concrets et cohérents à l'adhésion et au respect des principes de la Charte.
3. Œuvrer de concert pour une société et des milieux de vie plus favorables à la saine alimentation.

4. Respecter le geste essentiel de nourrir et de se nourrir.
5. Reconnaître que la saine alimentation contribue à la santé globale, aux liens sociaux, au plaisir et à l'enrichissement matériel et culturel.
6. Reconnaître que les valeurs d'équité, de viabilité et de qualité devraient empreindre toutes les dimensions de notre rapport à l'alimentation.

Bien évidemment, chaque individu ou organisation peut moduler son engagement à sa façon et selon sa réalité.

En juillet dernier, Mme Nathalie Boisvert, présidente-directrice générale du CRSSS de la Baie James, a accepté de signer la Charte au nom de l'organisation. Il s'agit d'une façon concrète d'appuyer les politiques et les initiatives déjà existantes dans les différents milieux de vie.

Nous vous invitons donc à joindre ce mouvement. Pour de l'information sur la Charte et pour inscription, consulter le site Internet à l'adresse suivante : <https://tqsa.ca/charte>. ♦



SIGNEZ
la Charte québécoise pour une saine
alimentation! tqsa.ca/charte



Slogan pour la prévention en santé et sécurité au travail

Par Émilie Gravel, agente de la gestion du personnel
Direction des ressources humaines

En avril dernier, le comité de santé et sécurité (CSS), en collaboration avec le comité de santé et mieux-être (CSME), lançait un concours afin de trouver un slogan porteur pour mettre en lumière les activités de prévention en santé et sécurité au travail au CRSSS de la Baie-James.

En tout, ce sont près d'une vingtaine de propositions qui ont été reçues. Un comité de sélection formé d'un membre du comité des ressources humaines du conseil d'administration, d'un membre du CSS, d'un membre du CSME, de la directrice des ressources humaines et de l'adjointe à la présidente-directrice générale a été mis sur pied afin de déterminer le slogan gagnant.

Nous vous dévoilons donc en primeur le nouveau slogan Travailler sécuritairement, vivre sainement! qui a été proposé par madame Suzie Potvin, organisatrice communautaire au Centre de santé de Chibougamau.

Ce dernier sera utilisé pour accompagner nos communications en lien avec la prévention en santé et sécurité au travail et mettra

les assises pour développer, dans les années à venir, une culture de prévention au sein de notre établissement.

Nous remercions chaleureusement madame Potvin ainsi que tous ceux qui ont pris le temps de faire une proposition. ♦



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Connaissez-vous l'existence du programme de réadaptation pulmonaire?

Par Karine Gauthier, kinésiologue et Julie Robert Hébert, inhalothérapeute
Centre de santé de Chibougamau

En août 2013, le premier groupe de ce tout nouveau programme offert par le Centre de santé de Chibougamau a été formé par Nancy Plourde, inhalothérapeute et Karine Gauthier, kinésiologue, toutes deux soucieuses de la santé de leurs patients et voyant le grand besoin de sensibiliser et d'éduquer leur clientèle atteinte d'une maladie pulmonaire.

Le but premier du programme est d'améliorer la condition et la qualité de vie des personnes atteintes de problèmes pulmonaires. Ensuite, c'est de favoriser l'autogestion, prévenir et gérer les exacerbations, permettant ainsi de diminuer le nombre de visites à l'urgence pouvant mener à l'hospitalisation.

Qui sont ces patients?

Bien qu'une grande majorité de patients qui participent à un programme de réadaptation pulmonaire soient atteints de

MPOC (maladie pulmonaire obstructive chronique), de nombreux autres patients peuvent aussi en bénéficier. Voici des exemples de cas :

- Fibrose pulmonaire;
- Asthme sévère;
- Patients ayant subi une chirurgie de réduction de volume pulmonaire.

Le cours s'adresse aux gens désirant comprendre leur maladie et apprendre comment bien vivre avec leurs symptômes au quotidien. Pour pouvoir participer au programme, les usagers doivent toutefois avoir l'autorisation d'un médecin pour débiter (respecter les critères d'admissibilité). Également, si cela n'a pas été fait dans la dernière année, subir une épreuve d'effort (tapis roulant), épreuve de fonction respiratoire (spirométrie) et une albumine de base.

À la suite des évaluations initiales, le client

est rencontré individuellement par l'équipe interdisciplinaire pour former son portrait pré-programme qui nous servira ensuite de comparatif pour évaluer les bienfaits du programme au final.

Notre équipe

Plusieurs intervenants sont nécessaires pour le bon fonctionnement du cours.

- **Travailleuse sociale** : pour l'impact de la maladie sur la santé mentale de nos clients, gestion du stress et adaptation à la maladie.
- **Diététiste-nutritionniste** : évaluation nutritionnelle, plan nutritionnel adapté et suivi au besoin. Explication de l'importance d'une alimentation saine dans la maladie chronique.
- **Infirmier(ère) pivot** : évaluation des besoins des usagers, relevé et mise à jour de la vaccination.

Suivi en collaboration avec le médecin. Coordination et continuité des soins et des services nécessaires entre les professionnels et les partenaires.

- **Kinésologue** : en charge du plan d'entraînement adapté, l'évaluation initiale et finale de la condition physique et de la santé cardio-respiratoire.
- **Inhalothérapeute** : en charge de l'enseignement de la pathologie, la pharmacothérapie, la gestion des symptômes et participe aux séances d'exercice pendant les 9 semaines.
- **Médecin** : optimisation du choix des traitements, en charge de l'épreuve d'effort pré-programme et de la modification de la médication selon les besoins (plan d'action).
- Sans oublier notre agente administrative Suzanne Leroux qui orchestre toute la logistique.

Le programme

Il se déroule en deux parties distinctes: la théorie et l'exercice physique. Tout au long des 9 semaines, nous rencontrons notre groupe le mardi et jeudi matin. La rencontre du mardi est consacrée

à l'enseignement avec le sujet de la semaine et le temps restant au programme d'entraînement. Le jeudi est réservé entièrement à l'entraînement. Vélos stationnaires, marches et « steps » nous permettent de travailler l'endurance aérobie des patients. Les exercices avec haltères, bandes élastiques et le poids du corps permettent d'augmenter la force et la masse musculaire. Finalement, des exercices d'équilibre, d'étirement et de respiration sont également enseignés.

Les sujets abordés à chaque semaine sont :

- Anatomie, physiologie, intégration à l'activité physique;
- Maîtrise de la respiration et conversation de l'énergie;
- Traitement pharmacologique;
- Nutrition et MPOC;
- Adaptation à la maladie et gestion du stress;
- Style de vie sain / l'importance de l'arrêt tabagique;
- Plan d'action;
- Oxygénothérapie.

À la fin du programme, chaque client rencontre l'équipe interdisciplinaire

à nouveau pour l'évaluation post-programme. Il est revu à 3 mois, 6 mois et à 12 mois après le programme pour permettre de conserver sa motivation et ajuster le plan de traitement.

Cet automne, le 10^e groupe pourra bénéficier du programme et ça se fête! En tout, c'est 50 patients qui ont créé des liens avec les intervenants et participants, qui sont maintenant outillés pour maîtriser la maladie et garder une vie saine et active. Les preuves ne sont plus à faire, le programme de réadaptation pulmonaire est le premier pas à faire lors de la prise en charge et l'établissement d'un plan de traitement pour un client diagnostiqué d'une MPOC.

N'hésitez pas à nous référer des clients en contactant Suzanne Leroux, agente administrative au programme des maladies chroniques par téléphone au 418 748-2676 poste 22206; nous nous chargerons par la suite de faire évaluer la demande par le médecin traitant. ♦





Chronique « Connaître nos membres du CM »

**Conseil
Multidisciplinaire**
CRSSS de la Baie-James



Nathalie Gobeil et Jeanne-Clarisse Ngono-ce Mbala du Centre de santé de Chibougamau

Titre d'emploi : Archiviste médicale

Il y a 4 archivistes médicales au sein du CRSSS de la Baie-James qui sont Carole Larouche au Centre de santé Lebel, Sabie Drapeau au Centre de santé Isle-Dieu ainsi que Nathalie Gobeil et Jeanne-Clarisse Ngono-ce Mbala du Centre de santé de Chibougamau. Voici le témoignage de deux d'entre elles.

En quoi consiste votre travail?

Nathalie et Jeanne-Clarisse : Nous assurons la confidentialité du contenu des dossiers médicaux. Nous répondons aux demandes d'accès dans le respect de la Loi. Nous colligeons les données devant être transmises au ministère de la Santé et des Services sociaux. De plus, nous pouvons aider les intervenants et l'équipe de Santé en leur fournissant les données nécessaires à l'évaluation de la qualité des soins.

Pourquoi avez-vous choisi ce travail?

Nathalie : Ma formation d'archiviste médicale a été suivie dans le cadre d'un retour aux études. Si au départ, mes critères de choix étaient justifiés par des motivations plutôt pratiques, au terme d'une première sélection, ce sont mon amour de la lecture et mon désir de toujours apprendre qui ont déterminé mon choix. Depuis, j'ai pu constater à quel point j'aime ce travail.

Jeanne-Clarisse : J'ai été séduite par la profession d'archiviste médicale parce que c'est une profession qui permet le contact avec plusieurs autres domaines tels que le droit, l'informatique, la biologie, la médecine et bien d'autres. De plus, c'est une profession

qui exige certaines aptitudes telles qu'un bon jugement, la capacité d'analyser, avoir un esprit de synthèse, esprit méthodique, le souci du détail, la discrétion, le sens de l'organisation, la facilité à communiquer et l'adaptation aux nouvelles technologies. Ça fait tout son charme.

En quoi votre travail est le plus merveilleux?

Nathalie : C'est un métier avec des tâches très diversifiées. On ne s'ennuie pas.

Jeanne-Clarisse : C'est multitâche. On ne se fatigue pas d'apprendre.

Qu'est-ce qui vous rend le plus fier dans votre travail?

Nathalie : Ma contribution au niveau du Registre des traumatismes afin de fournir des données contribuant à la définition de recommandations dans le but de prévenir les traumatismes et améliorer les soins donnés aux usagers traumatisés.

Jeanne-Clarisse : Présentement, je suis contente de pouvoir assurer la gestion des données médicales avec le plus grand soin et dans toutes les règles de confidentialité qui s'y rattachent.

Quelles sont vos aspirations professionnelles?

Nathalie : Tout simplement m'améliorer dans mon travail, car je suis consciente que j'ai encore beaucoup à apprendre.

Jeanne-Clarisse : La profession reste évolutive, j'espère en apprendre toujours plus. ♦



Semaine nationale de l'action communautaire autonome

Par Nathalie Ayotte, directrice TROC-10

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a organisé du 21 au 25 octobre 2019 la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA). L'objectif est de valoriser le travail des 4000 organismes d'action communautaire autonome composant son réseau et de rendre hommage aux 60 000 travailleuses et travailleurs ainsi qu'aux 425 000 militants et bénévoles qui s'activent quotidiennement en son sein.



Le thème NOS LUTTES, NOS VICTOIRES s'est poursuivi cette année pour continuer à stimuler notre mémoire collective afin de se rappeler les grandes victoires que nous avons réalisées en tant que société, grâce aux luttes des organismes d'action communautaire autonome et à l'ensemble des mouvements sociaux.

L'Action communautaire autonome (ACA) est un moteur de progrès indispensable au respect et à l'avancement des droits humains. Une personne sur quatre (24 %) au Québec a déjà bénéficié des services d'un organisme communautaire (pour elle-même ou un proche). De nombreux gains sociaux sont le fruit des mobilisations des organismes d'ACA.

L'ACA devrait être davantage reconnue et mieux financée. Nos revendications sont :

- Un rehaussement du financement à la mission des organismes d'ACA;
- Une indexation annuelle des subventions selon l'augmentation des coûts de fonctionnement;
- Le respect de la Politique gouvernementale;
- Le respect de l'autonomie des organismes;
- La reconnaissance de notre rôle comme moteur de progrès social;
- Un investissement massif dans les services publics et les programmes sociaux.

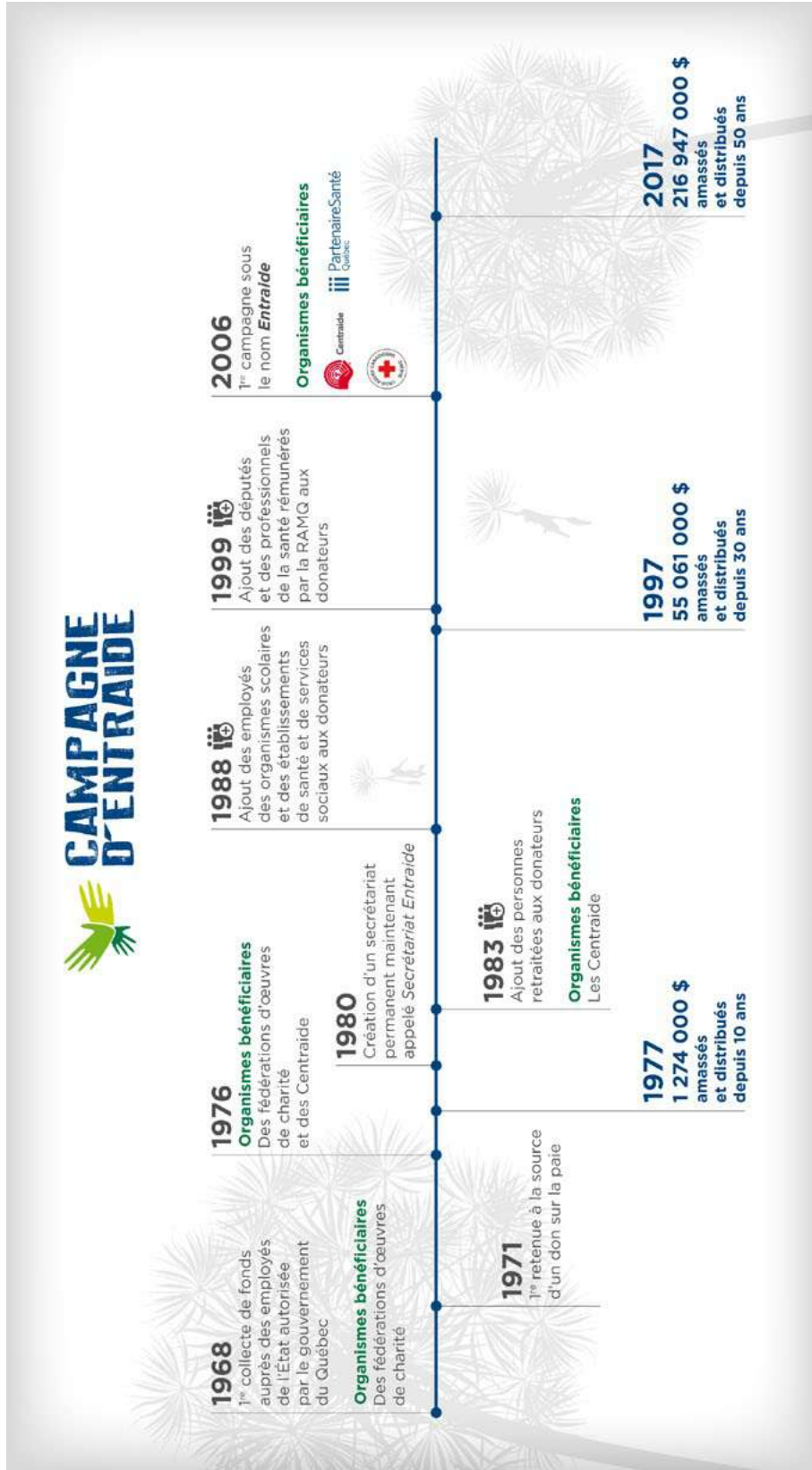
Les critères de l'ACA :

- Être constitué en personne morale à but non lucratif;
- Être enraciné dans la communauté;
- Entretenir une vie associative et démocratique;
- Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses politiques et ses orientations;
- Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- Poursuivre une mission sociale qui favorise la transformation sociale;
- Faire preuve de pratiques citoyennes;
- Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

S'engager pour le communautaire, en le finançant adéquatement et en reconnaissant son apport dans un plan d'action, c'est prendre un engagement clair envers la population! ♦



CAMPAGNE D'ENTRAIDE



Un petit geste, DE GRANDES CHOSES

J'ai le don de semer l'espoir



 **ENTRAIDE**
entraide.gouv.qc.ca 2019

Votre  gouvernement

 Centraide

 PartenaireSanté

 Santé Québec

Québec 

Collaboration

Carolyn Grenon
Catherine Blouin
Dominique Simard
Émilie Gravel
Gabriel Folco

Gabryelle Gagnon
Jhon Alexander
Montoya
Karine Gauthier
Line St-Pierre
Lynda Bubar

Lyne Chevretils
Marie-Andrée Duperré
Marie-Josée Laforge
Marjorie Ouellet
Maxime Rail
Nathalie Ayotte

Pascal Gauthier
Roxanne Dupuis
Sophie Gall
Sylvie DeChamplain

Comité L'Échangeur-10

Caroline Gagnon
Jasmine Gagné
Julie Paquin
Julie Pelletier
Josée Dallaire

Louise Leroux
Martine Beaucage
Sonia Leblanc
Suzie Potvin
Sylvie Laberge

Pour joindre le comité :

Centre régional de santé et de services sociaux
de la Baie-James
312, 3^e Rue, Chibougamau (Québec) G8P 1N5
418 748-3575, poste 75161
jasmine_gagne@ssss.gouv.qc.ca

Prochaine parution :
Février 2020

Imprimé au Canada sur du Rolland Enviro 100 print
Papier 100% de fibres postconsommation,
certifié Choix environnemental, Procédé sans chlore.



ISSN 1916-890X (imprimé)
ISSN 1929-5820 (en ligne)

Lettrage Waldi inc.